## PRIX MICHEL SEURAT 2024









Le Prix Michel Seurat a été institué par le CNRS en juin 1988 pour honorer la mémoire de ce chercheur du CNRS, sociologue du Proche-Orient et du monde arabe, disparu dans des conditions tragiques. Ce programme vise à aider financièrement chaque année un jeune chercheur, ressortissant d'un pays européen ou d'un pays du Proche-Orient ou du Maghreb, contribuant ainsi à promouvoir connaissance réciproque et compréhension entre la société française et le monde arabe.

Depuis 2017, l'organisation du Prix a été déléguée au GIS Moyen-Orient et mondes musulmans, en partenariat avec l'**IISMM** et **Orient XXI**.

D'un montant de 15 000 € en 2023, le Prix est ouvert aux titulaires d'un master 2 ou d'un diplôme équivalent, âgés de moins de 35 ans révolus et sans condition de nationalité, de toutes disciplines, dont la recherche doctorale en cours porte sur les sociétés contemporaines du monde arabe, domaine envisagé comme ouvert et en interaction avec d'autres contextes et traditions intellectuels.

Il a pour vocation d'aider un jeune chercheur ou une jeune chercheuse à multiplier les enquêtes sur le terrain, dans le cadre de la préparation de sa thèse. Les enquêtes doivent avoir lieu sur le terrain. La maîtrise de la langue arabe est une condition impérative.

Date limite de dépôt des candidatures : **samedi 13 avril 2024** (minuit, heure de Paris)

## Constitution du dossier (PDF unique au nom du candidat):

- un plan et un projet de recherche détaillés précisant de manière claire les parties réalisées du travail et celles qui restent à faire, notamment les enquêtes qui seront menées sur le terrain (10 pages maximum, exclusivement en français);
- un curriculum vitae (exclusivement en français);
- une copie des diplômes obtenus, assortie le cas échéant de leur traduction en français
- une ou plusieurs attestations ou lettres de soutien émises par des personnalités scientifiques connaissant de près le travail et/ou le parcours du candidat ou de la candidate : attestations récentes et en rapport avec la candidature au Prix Seurat (lettres en français, en anglais ou en arabe).

Les dossiers sont à adresser uniquement par voie électronique, impérativement à l'adresse suivante : gismomm-iismm.prix@cnrs.fr.